

Numéro 10

Le numéro 10°

Périgueux, le 8 Juillet 1894

La Vie Périgourdine

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un An..... 5 fr.

DIRECTION - RÉDACTION

Place Bugeaud, 6

PÉRIGUEUX

PRIX DES ANNONCES :

La Case..... 5 fr.

La double case..... 8 —

On s'abonne chez tous les Libraires de la Ville et du Département.

P2-291



LAS BOUNAS BÊTIAS



Quantè ma feno m'apello grosso bêtio, l'y reïpoundè rè doou tout..... qu'a
la fai enragea..... d'ailleurs si ly reipoundio beleu me toucario..... !



JACQUES-NOMPAR DE CAUMONT, DUC DE LA FORCE

Maréchal de France.

La Maison de CAUMONT remonte au xi^e siècle ; elle a fourni plusieurs branches, parmi lesquelles il faut citer celle des comtes de Lauzun. La branche aînée était représentée dans la seconde moitié du xvi^e siècle par François de Caumont, seigneur de Castelnau, égorgé en 1572, lors de la Saint-Barthélemy.

Il avait épousé en 1554 une demoiselle de Beauvois, qui lui apporta la seigneurie de La Force en Périgord. De ses deux fils, l'un fut tué aussi à la Saint-Barthélemy ; l'autre, Jeacques-Nompar de Caumont, gouverneur du Béarn, fut fait maréchal de France et obtint, en 1637, de Louis XIII des lettres patentes érigent en duché-pairie la seigneurie de La Force.

A SA MAJESTÉ,

Sire de tous les Français quelconques présents et à venir
(12 mars 1835).

SIRE,

Les habitants de votre bonne ville de Sarlat, en Périgord (qu'est la patrie des châtaignes et des fameuses truffes), vous souhaitent une bonne année, accompagnée de plusieurs autres, et veulent vous conter une chose qui les vexe.

Sire, on nous a volé celui qu'était votre régisseur dans le pays !... C'est des bêtises, c'est une farce qu'on a voulu nous faire... n'est-ce pas ? Sire, faites-nous rendre not' père !... Ce pauvre cher homme ! Ah ! si vous aviez

vu lorsqu'on l'emballa dans le coche avec du foin (1), nous pleurions tous que les larmes nous tombaient le long des joues.... grasses comme tout enfin. Et lui y larmoyait comme un véritable veau, quoi ! C'est alors qu'il nous serrait la main à tous les habitants et qu'il prononça ces fameuses paroles : « Je m'en vas ! Ne me suivez pas, mes chers petits ; je ne le souffrirai point ! » N'y avait pas de risque, que nous étions tous au coin de not' feu, que nous étions suffoqués par sa piteuse face (en parlant par respect.)

L'intention de la présente, Sire, c'est aussi pour la chose de vous demander que si nous étions encore dans la saison des croix vous seriez bien gentil d'en repasser une, quand elle ne serait pas très grosse, c'est égal, à notre sous-préfet, qu'est un vrai farceur naturel, un bon Français, quoi ! Avec ça, qu'il a fameusement de lecture, puisque le bruit court dans la contrée qu'il fait des livres tout comme un maître d'école. Justement qu'on dit qu'il a fait un placard contre un nommé Guizot, qu'a une bonne place dans votre *Tuilerie*, et qui, à ce que disent les gazettes, est un cosaque du *Gond* en Russie. Enfin, c'est peut-être une avance qu'a inventée le maître des gazettes. C'est ça un fameux lapin que ce sous-préfet ! Comme ça vous gouverne un arrondissement ! On dirait qu'il n'y touche pas, avec ses favoris noirs comme tout, et des gaudrioles plein les poches, quand il rencontre un citoyen vertueux à qui causer. Et puis, c'est un *crâne*, celui-là et un soigné encore ! Pas peur qu'une mouche aille commettre des ordures sur le ruban en question ; faudrait voir comme il lui tordrait le col, comme à un véritable poulet ! C'est un gaillard qui n'a peur de rien (excepté de perdre sa place). On a bien glosé que deux individus voulaient le mécaniser pour à cause d'un rapport en forme de dénonciation qu'on l'accusait. C'étaient des mauvaises langues ! Comme s'il était capable de faire de semblables *trivialités*. Ah bien oui ! il fit danser une fameuse contredanse aux particuliers en question ; il mit de suite la main à.... la plume, et là, sans broncher, sans rien du tout, ça vous écrivit complètement à son administration pour demander un quart d'heure de permission autorisée. Et dire qu'un gaillard de cette trempe n'est pas décoré ! Ça ne se voit plus ! Là, franchement, Majesté, en avez-vous beaucoup de ces constitutions robustes ?

Majesté, lâchez donc un petit bout de ruban à ce cher ; qué que ça fait ! Ça vous gênera-t-il pour prospérer ? Avec lequel en attendant la susdite, nous avons l'honneur de vous saluer.

Les habitants de la ville de Sarlat.

P. S. — Excusez, Majesté ! Si vous avez occasion d'écrire à M. le pape, demandez-lui donc de notre part si c'est vrai ce que nous dit not' sous-préfet. Il dit comme ça à Babet, beau brin de fille, pardieu ! qui est sa chambrière, de lui gratter le ventre (historique) ou bien de l'embrasser ; que M. le curé lui a promis que c'était pas un péché (historique).

(C. L.)

Un jeune Russe passe l'examen thérapeutique.
Le docteur Boucherat, très méticuleux, l'interroge sur les sordorifiques. Il les lui énumère tous.

Le docteur Boucherat :

— Mais encore, Monsieur !

Le jeune Russe, essuyant son front qui ruisselle :

— Si mon malade ne sue pas avec cela, je l'enverrai devant vous subir un examen.

(1) La voiture qui emmenait notre facétieux sous-préfet renfermait quelques bottes de foin pour les chevaux qui traînaient.



L'EILAMPIADO !⁽¹⁾

Pendent la sèmano sainto, lou curet de Saint-Lèounard, qu'éro nouvéou vengut dins la parofio, coufessavo las fennas per lur fa fa lors Pâqueis.

Las filhas l'y sount eicarabilhadas et la meichantas lenguas prétendent qué dins lou païs ont l'habitudo de meitiva en herbo.

La prumiéro drolo qu'entro dins lou coufessiounau s'accuso de quauquas viorlas què nè tiren pas à counse quenso et coumo vai récobei l'absoluciou, prengudo d'un rémord de coucinço: « Moun péro, dévè dirè pertant que ya quanqueis meis, coumo ero anado dansa, eilampii sur la péluso em' moun dansaïrè ». — Mo filho, disset lou curet, valio de 'na dansa, vaurio miei vèni à las vèpras, mas per çò qu'ei de l'eilampiado, co n'ei pas un pèchat ».

Mas veiqui qu'à la ségoundo filho, mèmo chaouso; à la troisième enquéro un' eilampiado. — Per lou cop lu curet domando délas explicacions, et drubent la porto doou coufessiounau: « Hé! dija dounc, empéroqui, toutes las qu'an eilampia! — La pénitenco que vai balha, per uno talo glissado, qu'ei noumas 'no fouto, vous rêtirè moun absoluciou et n'autrè coq n'eissayeis pas de mè fa prènci uno pêteirolo per 'no lanterno.

(1) Eilampiado, glissade.

(2) Pêteirolo, vessie.

LES IMPRUDENTS !

Six beaux cochons vaguaient ça et là et sans penser à mal dans les environs de la ligne du chemin de fer de Laqueille, quand ils eurent l'imprudence de traverser un passage à niveau juste au moment où un train de marchandises arrivait à toute vapeur. Aucun d'eux n'eut le temps de se sauver et tous périrent littéralement broyés par le train.

A l'occasion de cet accident, le chef du train dût faire un rapport à l'inspecteur général. Ce document est vraiment trop précieux pour que nous ne lui fassions pas les honneurs de la reproduction :

Rapport du chef de train X..., à l'inspecteur principal à Limoges.

Au passage à niveau k. 43,500, six cochons ont été victimes de leur imprudence, en franchissant la barrière, dont la petite porte n'était qu'enrouverte, et se sont répandus sur la voie, malgré l'insistance de la garde-barrière, même qu'elle agitait son drapeau pour les faire évacuer.

» Malgré les avertissements du mécanicien, qui n'a cessé de siffler, ces animaux se sont *ostinés* (sic) à rester sur la voie. Le train, lancé à toute vapeur, en a fait un *cafouillement* général, et j'ai fait prévenir par le garde les autorités de la commune voisine que ce n'était que des cochons, ainsi que le chef de gare et le commissaire de surveillance, auquel je l'ai dit même en arrivant en gare à Largnac, afin qu'ils aillent sur les lieux pourqu'on les sacrifie de suite si l'on veut en tirer quelque profit, vu qu'ils sont très gras et à point. »

PROCÈS-VERBAL.

Marsanneix, le

1844.

Nous soussigné, maire de la commune de Marsanneix, certifions que le nommé Michel, cultivateur et professeur à la destruction des bêtes puantes, et habitant ce village, nous a déclaré avoir tué une louve sur la lisière du bois, dont il avait rencontré les pattes. Nous nous sommes transporté sur lesdites pattes, accompagné de notre adjoint, qui a de suite reconnu la bête assommée, non pas d'un coup de fusil, mais bien avec un brin de fagot. Venant à constater exactement le sexe de l'animal, nous avons reconnu que ladite louve était un loup ; pour laquelle raison nous n'avons pas extrait les louveteaux de son corps, ni accordé la prime que pour un loup seulement, toujours avec notre adjoint auquel nous avons coupé les oreilles pour être annexées au présent certificat et servir M. le préfet pour prime, et avons signé avec l'adjoint.

MON RÊVE

Le silence du soir régnait sur l'horizon ;
La lune à son lever, argentait le gazon,
Et le ciel était sans nuages.

Parmi de belles fleurs folâtrait un vent frais ;
L'heure allait lentement, moi, rêveur, j'attendais,

Assis sur un charmant rivage.

Je tressaillis ! c'était l'heure du rendez-vous !
Une robe dans l'ombre effleura mes genoux ;

Mon cœur fut saisi de délire.

Je soulevai ma tête, un enfant gracieux
Sur moi penchait un front serein, mystérieux

En me saluant d'un sourire !

Elle me prit la main : son blanc corset soyeux
Livrait au frais zéphir un sein délicieux,

Brillant de fraîcheur et de vie !

— « Adieu, dit-elle, adieu ! sa voix émut mon cœur.
« Oh ! pour te plaire, Alfred, pour sourire au bonheur,

« Je suis venue à la prairie ! »

Vierge au maintien décent, comme un enfant de Dieu
Qui prie avec amour sur l'hôtel du saint-lieu,

Son front respirait l'innocence,

Et dans ses yeux d'azur brillait la chasteté,

Séduisante vertu, parfum de pureté,

Bel apanage de l'enfance !

Heureux, je caressais ses blonds cheveux flottans,
Et l'ange abandonnait à mes baisers brûlants

Sa douce main, son front candide,

Tel qu'un jeune bouton, angélique, vermeil,

Qui livre innocemment aux baisers du soleil

La fleur de son calice humide.

Son sein voluptueux palpait sur mon sein,

Son front touchait mon front, sa main pressait ma main,

L'amour enlaçait nos deux âmes !

L'ombre nous entourait. Délicieux moment !

Sur mon cœur plein de feu j'étreignis cette enfant,

Mes yeux se remplirent de flammes !

.....

Puis plus rien ! ... Le sommeil abandonna mes yeux !

Je ne vis plus les ris de l'enfant gracieux...

Je n'étais plus sur le rivage...

Hélas ! ce rêve heureux disparut de mon sein !

Avec lui tout s'enfuit, il ne me laissa rien

Qu'un souvenir de votre image !

J. B. L.... (de Cubjac), 24 janvier 1836.

LIBRAIRIE, PAPETERIE
O. DOMÈGE
Place Bugeaud, PÉRIGUEUX

COULEURS & FOURNITURES POUR ARTISTES
LIVRES ET FOURNITURES CLASSIQUES

Missels, Paroissiens, Livres de piété, Chapelets
ET GRAVURES POUR PREMIÈRES COMMUNIONS

Brou de Noix des Familles
BUISSON & RIALS
(Concessionnaires)
PÉRIGUEUX

PAPETERIE
O. DOMÈGE
Place Bugeaud
REGISTRES EN TOUS GENRES
FOURNITURES DE BUREAUX

COULEURS, VERNIS, VERRES A VITRES

DROGUERIES, PRODUITS CHIMIQUES

A. BUFFET
PÉRIGUEUX

BRILLANT RUSSE, COULEURS ASSORTIES

1 fr. 15 et 0 fr. 25

BRASSERIE DES QUATRE-CHEMINS

Grande Fabrique de Limonade gazeuse,
Eau de seltz et Sirops.

Ancienne Maison DARCHE et SODER

J. LEYMARIE SUC'
Maison recommandée par sa bonne Fabrication.

La Vie Périgourdine

JOURNAL ILLUSTRE HEBDOMADAIRE

Le numéro 10 c.

ABONNEMENT D'UN AN 5'

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DE LA DORDOGNE

Rues Taillefer et des Farges

L'Armorial de la Noblesse du Périgord

2 vol. in-8° de 532 p. et 464 p., et environ 1,000 vignettes
ou dessins,

Par M. A. de Froidefond de Boulazac

Publié sous le patronage de la Société historique et archéologique
du Périgord.

Périgueux, imprimerie de la Dordogne.